



## **EXTRA DAY SCORE**

Les scores comptant pour le handicap peuvent être réalisés non seulement lors de tournois officiels mais également dans le cadre d'un **Extra Day Score (EDS)**.

Les EDS peuvent être joués dans le Home Club du joueur et à l'extérieur **pour autant que le parcours soit homologué comme club affilié à Swiss Golf**. Un EDS ne peut se faire à l'étranger.

Dans notre club, **seul les EDS sur 18 trous consécutifs sont pris en compte**. Le nombre annuel d'EDS pour les joueurs n'est pas limité.

### **EDS pour les juniors**

Une dérogation est toutefois accordée aux Juniors "U14" pour qui un score sur 9 trous peut être considéré.

Le Junior souhaitant réaliser un EDS doit être accompagné d'une personne membre de l'élite remplissant les conditions demandées (Handicap Index de 36.0 maximum). Un EDS réalisé par des Juniors entre eux n'est pas reconnu.

### **Que dois-je faire pour jouer un EDS?**

- > Avant de commencer la partie, le joueur doit s'inscrire auprès du secrétariat du club où il souhaite faire un EDS.
- > Le joueur doit s'acquitter du **tarif de CHF 5.-** pour l'enregistrement d'un EDS.
- > Le joueur reçoit ensuite une carte de score sur laquelle doivent figurer les informations suivantes:
  - Date de l'EDS
  - Nom, prénom et handicap du joueur
  - Couleur de départ
  - Nom, prénom et handicap du marqueur.Celui-ci doit remplir les conditions suivantes :
  - Titulaire d'un Handicap Index de 36.0 maximum
- > Dès la fin de la partie (minimum 18 trous consécutifs), la carte comportant les signatures du joueur et du marqueur doit être rendue **sans délai au secrétariat du club dans lequel la partie a été disputée** afin d'être introduite dans le système. Le joueur a l'obligation de rendre sa carte EDS.

Sion, décembre 2021

Daniel Rey, capitaine